

DIVERS



NOS CORRESPONDANTS PRESSE

Nous vous rappelons que nous avons sur la commune deux correspondants qui se tiennent à votre disposition pour toutes annonces, articles de presse.

MIDI-LIBRE

Françoise MAZARS - Arvieu - 05.65.46.72.46

CENTRE-PRESSE

Sophie TERRIS – Caplongue – 05.65.46.73.51
sophieterris@gmail.com

PETITES ANNONCES

Un panneau réservé aux petites annonces se situe dans le hall de la mairie. N'hésitez pas à l'utiliser pour vos petites annonces.



RECENSEMENT DE LA POPULATION

2008 est l'année du recensement de la population pour notre commune.

Cette opération se déroulera du 17 janvier au 16 février 2008.

Deux agents recenseurs :

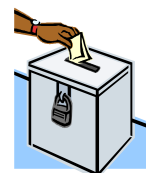
Ingrid ALBOUY qui recensera tout le secteur de Caplongue et une partie du bourg d'Arvieu (en venant de Caplongue, côté gauche de la route départementale)

Magali FOISSAC qui fera le secteur de Pareloup, Saint-Martin-des-Faux et une partie du bourg d'Arvieu (en venant de Caplongue, côté droit de la route

dates à retenir....

Dimanche 9 mars
et
dimanche 16 mars

*Elections Municipales
et
Elections Cantonales*



OPERATION FACADES

Cette opération mise en place en 2001, vient d'être clôturée.

La démarche a été de favoriser, à partir du traitement des façades du bâti privé, une reconquête architecturale et esthétique du centre du village d'Arvieu. En respectant les prescriptions architecturales, ont été subventionnés les travaux de ravalement (crépis, rejointements, nettoyage), de peinture des menuiseries, boiseries et ferronnerie.

Cette opération a connu un réel succès puisque 13 façades ont été rajeunies.

TRANSPORT A LA DEMANDE



Exploitant du service
SATAR
05.65.73.40.49

Principe de fonctionnement – Le transport à la demande est un service comparable à un service de taxi, prise en charge et retour à domicile, mais qui s'en différencie par une contrainte à jours et horaires fixés.

Les passagers doivent prévenir le transporteur au plus tard la veille du service. Il établira son circuit en fonction des clients, de façon à les servir à domicile.

Modalités de réservation - Les usagers doivent contacter leur centrale de réservation, au plus tard la veille, au 05.65.73.40.49. Dans le but d'améliorer les services et dès la première réservation,

| Vous souhaitez vous rendre à ... | JOUR | HORAIRE | | TARIFS | |
|---|--------------------|---------|--------|--------------|--------------|
| | | Arrivée | Départ | Aller simple | Aller retour |
| CASSAGNES-B ^{hès} | Lundi (foire) | 9H30 | 11H30 | 3.25 € | 5.90 € |
| ARVIEU | Mercredi | 9H30 | 11H30 | 2.50 € | 4.35 € |
| RODEZ (correspondance ligne régulière à ARVIEU) | Mardi | 9H20 | 16H30 | 2.50 € | 4.35 € |
| REQUISTA | 2ème jeudi (foire) | 10H | 12H | 5.30 € | 9.00 € |

Le transport à la demande est un service public cofinancé par le Conseil Général de l'Aveyron, le Conseil Régional Midi-Pyrénées et le SIVU
Transport à la Demande de Cassagnes-Bégonhès – 05.65.46.70.81

PORTAGE DES REPAS A DOMICILE



Dans le cadre de notre nouvelle ADMR, le service de « Portage des repas » continue de fonctionner.

En 2007, 511 repas ont été distribués sur la commune.

Sont concernés : les personnes âgées, seules ou en couple, les handicapés, les malades, les sorties d'hospitalisation.

Les repas : conditionnés froids et composés de : potage - hors-d'oeuvre - légumes - viande ou poisson - fromage - dessert (pain non compris).

Ces repas sont suffisamment copieux pour couvrir les repas du midi et du soir.

Ils sont confectionnés par la maison de retraite de Pont-de-Salars.

Leur coût : 7 € pour une personne, 13.40 € pour 2 personnes.

Une personne **livre à domicile** :

- le lundi après-midi : les repas du mardi et mercredi
- le mercredi après-midi : les repas du jeudi et vendredi

Renseignements :
ADMR du Lévézou
05.65.69.71.27
Responsable local
Christiane
JEANJEAN
05.65.46.73.28

SIVOM DES MONTS ET LACS DU LEVEZOU

« Cahiers vers... » C'est le magazine d'information conçu pour les habitants des vingt-trois communes rassemblées sur le territoire du SIVOM des Monts et Lacs du Lévézou. Ce document nous présente au fil des éditions, les actions que les trois communautés de communes et les vingt trois communes, membres du SIVOM, mènent ou engagent. Vous recevez ce magazine directement chez vous.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LEVEZOU-PARELOUP

DECHETERIES - La Communauté de Communes Lévézou Pareloup a réalisé 2 déchèteries : l'une à Salles-Curan et l'autre à Vezins. Même si ces deux réalisations ont, pour des raisons techniques, été décalées de quelques mois, leur fonctionnement est complémentaire. Les déchèteries sont des espaces aménagés et gardiennés où les usagers viennent se débarrasser de tous les objets et matériaux qui ne sont pas collectés par le service des ordures ménagères. Ensuite, les bennes chargées sont transportées vers des centres agréés où les matériaux sont traités et recyclés

Mode d'emploi – L'accès aux déchèteries de Salles-Curan et Vezins est gratuit pour les particuliers résidant sur le territoire de la Communauté de Communes Lévézou Pareloup. L'accès est limité aux véhicules dont le poids total en charge n'excède pas 3.5 tonnes.

Une carte d'accès est délivrée aux résidents, par votre mairie sur présentation d'un justificatif de domicile. Cette carte est à présenter au gardien lors de votre venue à la déchèterie.

Ce gardien est présent aux heures d'ouverture pour vous accueillir, vous guider et vous conseiller afin que vous puissiez déposer et répartir vos déchets dans les bennes correspondantes et les conteneurs spéciaux en fonction de leur nature.

Horaires d'ouverture :

Déchèterie de Salles-Curan – Le jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h
Le samedi de 8h à 12h.

Déchèterie de Vezins – Le mercredi de 9h à 12h
Le samedi de 14h à 17h30

Déchets acceptés : Encombrants – ferrailles – bois – gravats – déchets verts – cartons – piles – huiles de friture – huiles de vidange – verre – batteries – déchets ménagers spéciaux (uniquement à Salles-Curan) – électroménager

REHABILITATION DE LA DECHARGE DE GINESTOUS



Suite à la demande de la Préfecture de fermer toutes les décharges qui ne sont pas aux normes et pour se mettre en conformité avec la Loi, la Communauté de Communes Lévézou-Pareloup procède à la réhabilitation de la décharge d'Arviu, c'est à dire à la réalisation de travaux destinés à protéger le milieu naturel.

L'étude préalable à la réhabilitation de la décharge et la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux ont été réalisées par le Bureau d'Etudes Terra Sol.

L'enquête a permis de déterminer que cette décharge a reçu des ordures ménagères pendant 10 ans, des inertes et des encombrants pendant 40 ans environ. La fiche diagnostic de l'ADEME conclue à un risque fort pour les eaux de surface, les riverains et les milieux naturels.

Les travaux de réhabilitation portent uniquement sur la réhabilitation du site après son exploitation et se décomposent selon les postes suivants :

- Nettoyage des sites ;
- Travaux de terrassement ;
- Gestion des eaux pluviales ;
- Végétalisation ;
- Aménagements annexes.

Le marché de travaux pour la réhabilitation sera lancé le 16 janvier 2008 ; le marché devrait être attribué mi-février pour une réalisation des travaux courant

DISTRIBUTION DE SACS POUBELLES

La communauté de communes met à disposition de tous les foyers des **sacs noir** destinés aux déchets ménagers non recyclable, et des **sacs translucides** jaunes destinés uniquement aux emballages à recycler.

Ces sacs sont distribués en mairie, tous les 6 mois à des dates bien déterminées (information par affiches et voie de presse). Toutefois, si votre dotation de sacs jaunes est insuffisante, vous pouvez vous en procurer gratuitement en mairie, contrairement aux noirs qui

QUELQUES INFORMATIONS NECESSAIRES A RAPPELER

Décharges de Ginestous et du Gazet

Fermées

Interdiction formelle d'y
déposer quoi que ce soit



Les déchets encombrants

Plus de bennes – déchets à
porter à Salles-Curan

Les cartes d'accès aux décharges

de Salles-Curan et Vezins
sont à retirer au secrétariat de
mairie.

Containers à verre

- près de la salle Raymond
ALMES à Arvieu,

- à Pareloup,

- à Caplongue,

- à St-Martin-des-Faux, près de
la salle des fêtes et sous le mur
du parking de l'église.

Il est formellement interdit de
déposer du verre dans les
containers à ordures ménagères.

Chantier de jeunesse Concordia

Du 3 au 25 août dernier, la commune d'Arvieu a accueilli pour la deuxième fois, un chantier international de jeunes « Concordia ».

Le but de ces chantiers est de participer à la réalisation concrète d'un projet d'intérêt général, tout en favorisant l'échange interculturel, la rencontre de l'autre et la citoyenneté. Ces 12 jeunes étudiants volontaires âgés de 16 et 20 ans sont venus d'Italie, de Slovaquie, de Tchéquie, de Turquie, d'Allemagne, du Bangladesh et de France.

Leur mission principale à Arvieu fut de préparer la remise en état des caves du couvent (ancien château). Et, surprise !! L'équipe a fait d'étranges rencontres. En creusant, ils auraient pu trouver le fameux et légendaire souterrain mais ils sont tombés sur des ossements, puis sur un sarcophage. Le chantier s'est alors transformé momentanément en « fouilles archéologiques » qui ont beaucoup intéressé les jeunes. Les ossements de Johnny et Brian, tels que les ont baptisés leurs découvreurs, reposaient là depuis des siècles. Le chantier s'est finalement interrompu, en attendant la visite des services de l'Etat qui ont veillé au respect du patrimoine local. Monsieur Fau, du Service régional d'archéologie, est venu pour évaluer la découverte et voir comment donner suite au chantier. Cette mise à jour révèle l'emplacement du cimetière médiéval ; les ossements et la cuve du sarcophage sont ainsi datés entre le XIe et le XIIIe siècle. *En*

savoir plus – voir en dernière page historique.

Quant au « fameux » souterrain, nous souhaiterions que les personnes ayant des informations sur son

STATION ESSENCE



Suite à la fermeture de la station service existante, le conseil a décidé d'en réaliser une. Un dossier de demande de financement a été déposé au Comité Professionnel de la Distribution des Carburants. Un cahier des charges est en cours d'élaboration ensuite un appel d'offres sera lancé pour la réalisation des travaux.

Convention Commune/Assedic

Pour l'utilisation de la Cyber-Base, une convention entre l'Assedic et la commune d'Arvieu a été signée.

Les principales modalités de ce partenariat sont les suivantes :

- Mettre à disposition des internautes le portail national assedic.fr pour avoir accès à l'ensemble des services du site assedic.fr

- Permettre aux demandeurs d'emploi d'accéder aux Cyber-Bases qui offriront gratuitement un accès outils et services proposé par le site assedic.fr, accompagné par les animateurs

- Former les animateurs aux outils du site assedic.fr

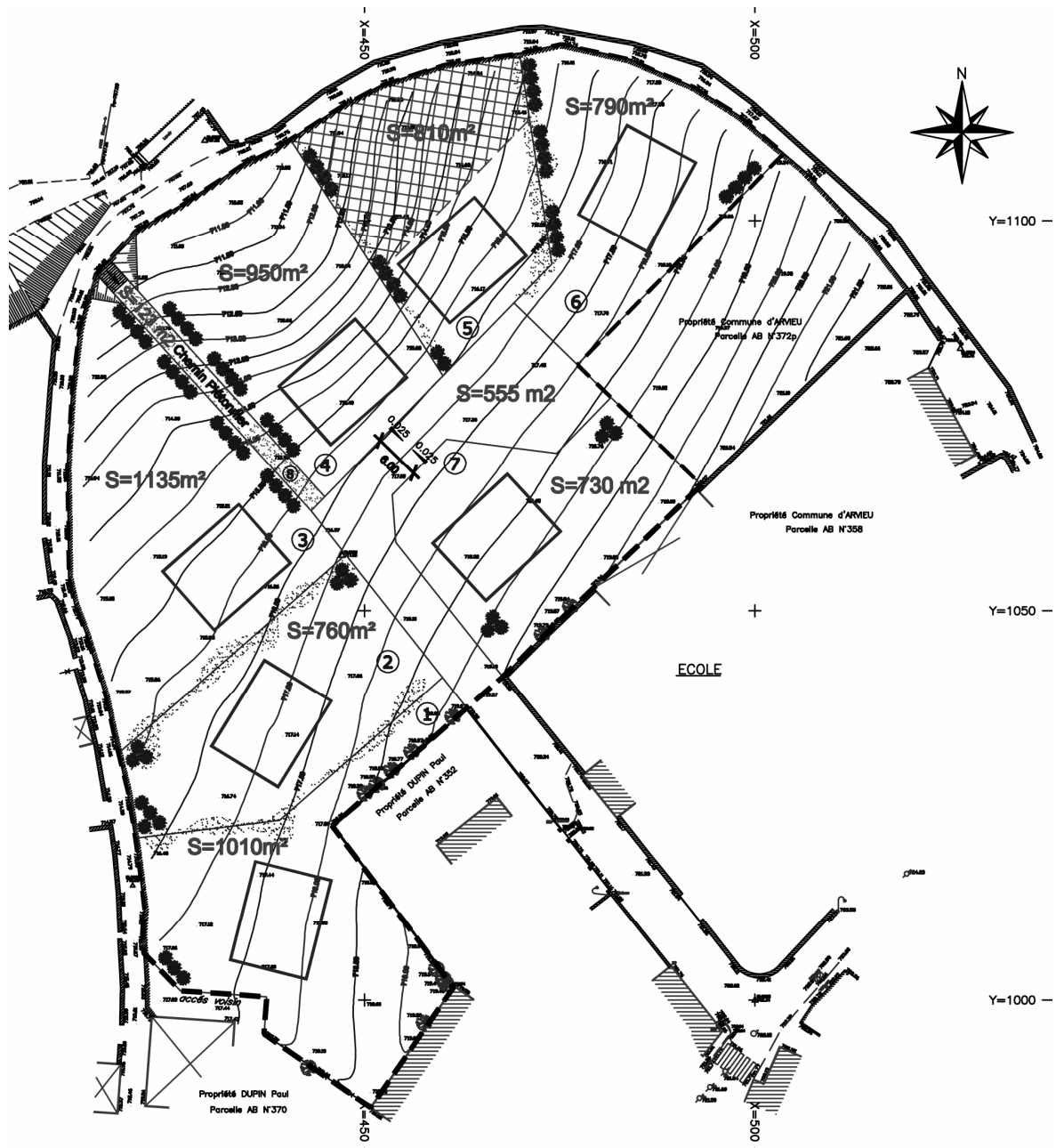
- Promouvoir la culture Internet et en particulier assedic.fr

Contribuer de manière concrète au retour à l'emploi

LOTISSEMENT LE CLOS

Dès que la viabilisation sera terminée, les 7 lots pourront être proposés à la vente. Le prix de vente des terrains a été fixé en fonction de l'exposition, de la déclivité du terrain ou des servitudes qui le grèvent.

| | | |
|-------|----------------|-----------------------|
| Lot 1 | - 26 260 € TTC | - 1010 m ² |
| Lot 2 | - 20 520 € TTC | - 760 m ² |
| Lot 3 | - 28 375 € TTC | - 1135 m ² |
| Lot 4 | - 21 850 € TTC | - 950 m ² |
| Lot 5 | - 18 630 € TTC | - 810 m ² |
| Lot 6 | - 20 540 € TTC | - 790 m ² |
| Lot 7 | - 18 250 € TTC | - 730 m ² |



HABITAT



Tous les propriétaires de logements vacants destinés à la location, sont invités à informer la mairie qui pourra ainsi répondre aux demandes de location et de plus renseigner son site internet.

INTEMPERIES

Des phénomènes orageux ont touché le département, dans la soirée du 5 juin dernier. Des précipitations localement très importantes ont provoqué le débordement des cours d'eau. Sur la région, le cumul de pluies a été estimé à 150 mm, occasionnant d'importants dégâts matériels (voirie et ouvrages d'art endommagés, habitations, commerces inondés, véhicules détruits...) notamment sur le village de Cassagnes-Bégonhès.

Sur la commune d'Arvieu, des dégâts ont été occasionnés

- sur la voirie (route d'Aurifeuille, de Galinière... différents chemins),
- inondations de rez-de-chaussée d'habitations, de caves..
- dégradation du camping d'Arvieu,
- dégâts de clôtures de parcelles en bordure de ruisseaux,
- cultures endommagées,
- divers terrains ravinés, etc...

La commission nationale interministérielle des catastrophes naturelles a examiné notre dossier et a émis un avis favorable à la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre des phénomènes survenus pour la commune d'Arvieu.

Cette démarche, permettra à notre collectivité ainsi qu'aux privés de pouvoir prétendre à des aides afin de procéder aux remises en état. Le caractère de calamités agricoles aux dommages subis par les propriétaires agriculteurs, concerne des pertes de fonds sur sols, sur ouvrages, sur clôtures et prairie.

Relevés de pluviométrie effectués à Arvieu



| | 2005 | 2006 | 2007 |
|------------------|---------------|-----------------|-----------------|
| Janvier | 91.60 | 175.00 | 74.00 |
| février | 48.30 | 95.00 | 163.50 |
| Mars | 56.30 | 186.70 | 63.50 |
| Avril | 101.00 | 44.00 | 31.00 |
| Mai | 74.00 | 57.50 | 191.00 |
| Juin | 71.00 | 24.50 | 159.50 |
| juillet | 16.00 | 69.50 | 92.00 |
| août | 32.30 | 93.50 | 89.00 |
| Septembre | 102.50 | 126.00 | 43.00 |
| Octobre | 86.50 | 73.50 | 46.00 |
| Novembre | 74.50 | 54.00 | 20.00 |
| Décembre | 94.50 | 55.50 | 113.50 |
| | 848.70 | 1 054.70 | 1 086.00 |

SALLE LES TILLEULS

En séance du 11 décembre dernier, le conseil municipal a accepté la cession gratuite par l'Association Diocésaine de Rodez, de la salle paroissiale « Les Tilleuls » et du garage attenant. Cette opération avait été faite, en accord avec la dite association en échange de :

- la réalisation et le financement par la commune d'une chaufferie centrale qui alimente entre autre l'église et le presbytère,
- la mise à disposition à l'association d'un studio et d'une salle de réunion au presbytère
- la régularisation de la propriété de l'église

Raccordement EOLIENNES



Cette automne, ont eu lieu des travaux de raccordement des sites éoliens

- de Canet-de-Salars/Pont-de-Salars : par la route de Girman et la D56,
- de Lestrade et Thouels : par la VC n°11

La réalisation de ces différents sites éoliens a nécessité de la part d'EDF l'extension du poste source situé au Gazet. Ces travaux sont en cours

Collecte de vêtement

Emmaüs collecte toujours des vêtements à la salle paroissiale de Cassagnes-Bégonhès, les 2° et 4° vendredis du mois de 9h30 à 11h30



Tarifs Médiathèque

| | |
|---|---------|
| - Abonnement annuel enfants et jeunes | 2 € |
| - Abonnement annuel adulte | 8 € |
| - Abonnement annuel adulte demandeur d'emploi | 4 € |
| - Abonnement annuel famille | 10 € |
| - Abonnement écoles | gratuit |

Tarifs Cyber-Cantou

| | |
|---|------------|
| <u>Abonnement annuel en accès libre :</u> | |
| Forfait de 10h | 5 € |
| Forfait de 50h | 20 € |
| Demandeur d'emploi | demi-tarif |
| Recherche d'emploi + contact ANPE | gratuit |
| Service Calif | gratuit |
| <u>Accès libre occasionnel</u> | |
| 10 minutes | 0.30 € |
| 1 heure | 1 € |
| <u>Ateliers d'initiation</u> | 3€/heure |
| <u>Ateliers de perfectionnement</u> | 5€/heure |

Tarifs Photocopies Médiathèque

De préférence, pour vos photocopies, vous devez vous adresser à la médiathèque (privés ou associations) aux jours et heures d'ouvertures.

| | | L'unité | les 50 |
|------------------------------|-------------|---------|--------|
| Pour les privés | | | |
| Copies noir et blanc | Recto | 0.10 € | 2.50 € |
| | Recto/verso | 0.15 € | 4 € |
| Copies couleurs | Recto | 0.50 € | 20 € |
| | Recto-verso | 1.00 € | 30 € |
| Pour les associations | | | |
| Copies noir et blanc | | 0.02 € | |
| Copies couleur | | 0.10 € | |

Les photocopies effectuées en mairie sont au tarif de 0.30€ l'unité



SITE INTERNET

Vous pouvez consulter le site internet de la commune d'Arvieu sur www.arvieu.fr

Ce site est pour la commune et pour les divers utilisateurs :

- **une source d'information et de renseignements.** 24h sur 24h les internautes auront accès à l'information publique locale : services, agenda, vie associative, informations administratives et pratiques...
- **un moyen interactif d'échanger et de collaborer** qui permettra de faciliter les échanges entre les différents acteurs locaux : citoyens, élus, associations, entreprises ...
- **un guichet administratif local** qui offrira la possibilité d'effectuer des démarches administratives par Internet

Bénéficieront ainsi d'un outil de communication et de valorisation efficace qui pourra être rapidement mis à jour :

- la population locale,
- les associations arvieunoises,
- les personnes attachées à Arvieu,
- les touristes et visiteurs occasionnels,
- toutes les personnes qui, pour des raisons variées, souhaitent avoir des renseignements sur la commune d'Arvieu

